

## Communiqué de presse du 5 janvier 2017

### HARLAY AVOCATS (OLIVIER COGNARD) CONSEILLE YNSECT A L'OCCASION DE SA LEVEE DE FONDS DU MOIS DE DECEMBRE 2016

---

Ynsect, leader mondial dans la production d'insectes pour les besoins de l'alimentation animale, a réalisé fin décembre 2016 une levée de fonds de 14,2 millions d'euros auprès du Fonds Ecotechnologies géré par Bpifrance, du fonds Future Positive Capital avec Quadia SA et de ses actionnaires historiques, à savoir Emertec, Demeter, Vis Vires New Protein Capital et plusieurs business angels.

Cette levée de fonds permettra à Ynsect d'accélérer son développement et de lancer son projet de construire la plus grande unité de production d'insectes au monde.

Ce dernier tour de table porte le total des fonds levés à 35 millions d'euros depuis 2011, soit le plus important niveau d'investissement réalisé dans ce secteur au niveau mondial.

Cette levée intervient au moment où les Etats Membres de l'Union Européenne ont approuvé la proposition de la Commission Européenne d'autoriser l'usage des protéines d'insectes en alimentation des poissons d'élevage.

Ynsect élève des insectes et les transforme en ingrédients de haute qualité à destination des animaux domestiques et d'élevage. Forte d'une R&D d'avant-garde, de technologies brevetées et d'une équipe pluridisciplinaire d'envergure mondiale (les compétences allant de l'entomologie à la biochimie en passant par la robotique et l'informatique), Ynsect a été créée sur un principe visionnaire : positionner les protéines d'insectes au cœur du système agroalimentaire afin de répondre durablement à la demande croissante de la planète en viande et en poisson.

**Olivier COGNARD** (Associé) et **Liên LE** (Counsel) ont assisté Ynsect dans ce dossier.



Pour plus d'informations, veuillez contacter Olivier COGNARD : ([ocognard@harlaylaw.com](mailto:ocognard@harlaylaw.com))

---

**A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris.** Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats co-dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.